

Une Illustration de la Souffrance au Travail dans un collège de Gironde

Le lundi 3 février 2025, a eu lieu, dans un établissement scolaire, un entretien révélateur des dysfonctionnements de la hiérarchie et des souffrances endurées par une assistante d'éducation (AED). Cet entretien, qualifié d' »informel » par la direction, a mis en lumière des pratiques managériales problématiques et un manque de considération flagrant pour le bien-être des agents. Accompagnée par une représentante de la CNT travaillant également dans ce collège, l'assistante d'éducation a répondu aux critiques en soulignant ce qu'elle subit à cause du comportement de la CPE à son encontre.

Un Entretien Disciplinaire Déguisé

L'AED avait été informée de cet entretien par des collègues, et non par sa hiérarchie. Ce manque de communication officielle est symptomatique d'un problème plus large : le non-respect des droits des travailleurs. Lorsqu'elle a demandé des précisions sur cet entretien au principal, celui-ci a tenu des propos qui se voulaient rassurants, démentis d'autant plus brutalement par la suite des événements.

Un Discours Patronal Arbitraire

L'entretien a rapidement dévié vers des accusations non fondées. Le principal, incapable de fournir des faits, a évoqué un « manque de ponctualité » et un « manque d'investissement » de la part de l'agent, des critiques qu'il a lui-même admis être difficiles à justifier. Lorsque l'agent a demandé des exemples concrets, le principal a répondu par un vague « c'est un sentiment », illustrant l'arbitraire de son discours.

Une Souffrance au Travail Ignorée

L'AED avait alerté à plusieurs reprises la direction sur sa souffrance au travail. Malgré cela, la hiérarchie n'a pris aucune mesure pour remédier à la situation, laissant la souffrance s'amplifier jusqu'à un arrêt maladie. Pire encore, le principal a annoncé ne pas être favorable à la reconduite de son contrat de travail, compromettant ainsi son avenir professionnel.

Un Silence Complice de la CPE

La CPE est restée silencieuse durant l'entretien, sur instruction du principal. Ce

mutisme est révélateur d'une gestion des conflits inexisteante, où les responsabilités sont inversées et les problèmes non traités. L'AED a relaté un épisode où la CPE lui a crié dessus devant des élèves, un comportement inacceptable qui n'a jamais été sanctionné.

Un Avenir Incertain

L'entretien s'est conclu sur une note cynique, le principal proposant une lettre de recommandation tout en sachant que le rapport négatif de la CPE, versé dans le dossier professionnel de l'AED, bloque toute possibilité d'embauche dans un autre établissement. Cette situation illustre parfaitement l'hypocrisie et l'injustice auxquelles sont confrontés les travailleurs précaires.

Conclusion

Cet entretien met en évidence le (dys)fonctionnement d'un système où les droits des travailleurs sont bafoués et où la souffrance au travail est aggravée par les pratiques managériales d'un chef d'établissement plus soucieux de couvrir les dérives autoritaires de la CPE que de protéger le personnel et de garantir un environnement de travail sain et respectueux.